

LE LÉGENDAIRE DE L'ASCENDANCE SARRASINE EN FRANCE. DISCOURS ÉRUDITS ET TRADITIONS POPULAIRES

Karine BASSET

Karine BASSET

Laboratoire SEDET, Université Paris 7

1 - Les attestations sont nombreuses mais extrêmement éparpillées ; seuls quelques auteurs ayant entrepris un début de synthèse, comme Paul SEBILLOT dans son *Folklore de France*, en particulier le t. 4, *Le peuple et l'histoire*, Paris, 1906. Au siècle dernier, un historien des invasions sarrasines a rassemblé de nombreux éléments de ce légendaire dans un ouvrage qui a fait référence : REINAUD (Joseph-Toussaint), *Les invasions sarrasines en France*, Paris, Librairie orientale, 1836. On trouve également des informations nombreuses dans l'ouvrage célèbre (par l'ampleur des données réunies) de Francisque MICHEL, *Les races maudites de France et d'Espagne*, 1847, 2 vol. Pour le reste, les principales sources sont les publications des innombrables sociétés d'histoire, d'anthropologie et de géographie régionales et nationales ainsi que les ouvrages et revues d'histoire, de folklore et d'ethnologie. Par exemple, les travaux d'Arnold VAN GENNEP et Charles JOISTEN pour les Alpes, la Savoie et le Dauphiné (cf. infra, notes 15, 18, 19).

2 - En effet, il existe un légendaire de type fantastique (cf. infra p. 32).

Quantité de légendes relatives aux Sarrasins ou aux Maures sont rapportées dans de très nombreuses régions de France¹. Dans sa forme proprement historique², ce légendaire des « Sarrasins » en France s'appuie sur d'innombrables vestiges, constructions diverses, toponymes, qui rappelleraient soit les combats entre Sarrasins et Francs (ou populations locales) et le passage, souvent destructeur, des Sarrasins lors des invasions médiévales, soit, au contraire, leur action civilisatrice dans des régions où ils se seraient implantés durablement. En effet une des légendes les plus attestées est celle selon laquelle des groupes de Sarrasins, à la suite de péripéties diverses, auraient fondé des « colonies » ou se seraient mêlés aux populations locales, tout en maintenant certaines caractéristiques. Ainsi retrouverait-on des descendants de ces lointains « envahisseurs » dans plusieurs communes françaises.

3 - Cette enquête a été effectuée dans le cadre d'une thèse de doctorat d'histoire en cours, « Mythes historiographiques et traditions populaires autour des Sarrasins en France, XIX^e-XX^e siècles ».

4 - Sur l'évolution du regard porté par l'érudition occidentale sur le monde musulman, RODINSON (Maxime), *La fascination de l'Islam*, Paris, La Découverte, 1989.

5 - Par exemple BERTHOLON (Dr), « La colonisation arabe en France », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, 1886.

6 - Cependant il ne s'agit pas là d'une création du XIX^e siècle. Ainsi dès le XVII^e siècle, des auteurs ont attribué une origine sarrasine aux cagots, minorité du Béarn. CABARROUY (Jean-Emile), *Les cagots. Une race maudite dans le sud de la Gascogne*, Biarritz, J. et D., 1995, p. 29.

7 - Ce recensement a fait l'objet d'une synthèse publiée par Gustave LAGNEAU sous le titre *Ethnogénie de la France*, Paris, Société d'anthropologie française, 1875.

8 - Marie-Noëlle BOURGUET a très bien décrit l'idéologie inscrite dans l'entreprise de la

Savoirs érudits et savoirs populaires se conjuguent dans la construction de ce légendaire. Mais ces savoirs, les uns plutôt liés à l'écrit, les autres plutôt liés à l'oral, se déploient et agissent chacun dans un champ social et culturel spécifique et on doit d'abord rechercher leur signification dans ces champs propres, tout en prenant en compte leurs influences réciproques. éventuelles dans la construction de l'objet légendaire. Se pose, en second lieu, la question des rapports de ces savoirs à l'histoire, comprise d'une part comme « vérité », c'est-à-dire l'ensemble des faits dont on a une connaissance plus ou moins objectives, et comprise d'autre part comme système de représentations.

Je présente ici les principaux axes de cette problématique, essentiellement à partir d'une enquête effectuée en 1996 auprès d'un village « sarrasin » de Touraine, Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire), tout en les replaçant dans un cadre plus général, au vu des données rassemblées sur tout le territoire³.

LA TRADITION HISTORIOGRAPHIQUE

Comment histoire, identité, idéologie se mêlent dans la constitution d'un objet mythique

Parallèlement au développement de l'orientalisme⁴, les invasions sarrasines médiévales en France sont un sujet en vogue dans le monde des sociétés savantes tout au long du XIX^e siècle et maints articles fleurissent sur ce thème dans leurs publications régionales ou nationales⁵. La recherche des traces de ces invasions passionne les érudits, en particulier celles qu'on trouverait dans les populations descendantes des « envahisseurs », au travers de caractéristiques

physiques et morales⁶. La société d'Anthropologie française, instigatrice d'une opération de recensement des différentes « races » présentes en France, publie dans son *Bulletin* un certain nombre de témoignages et d'observations d'érudits, de régions très diverses, portant sur des populations rurales dont ils affirment ou supposent l'ascendance arabe⁷. La prépondérance des anthropologues et des médecins parmi les auteurs n'étonne pas dans ce siècle où s'imposent les systèmes de classification selon des critères physiologiques. Il faut ordonner les différences, la reconnaissance de types et de races permettant, au final, une hiérarchisation des cultures. Il s'agit là d'un véritable trait culturel, hérité du XVIII^e siècle et que l'on retrouve dans tous les domaines, des sciences pures à la littérature. Les ouvrages d'histoire et de géographie régionales, en développant le discours sur les caractères « sarrasins » de certaines populations, révèlent ainsi une conception toute raciale de l'histoire.

L'utilisation de la catégorie raciale pour définir un groupe social et expliquer le « différent » et le « divers » n'est jamais neutre idéologiquement. Lorsque l'origine arabe ou arabo-berbère, avec toute la charge symbolique que celle-ci charrie dans l'imaginaire européen, est attribuée à un groupe ainsi érigé en minorité, on ne peut que s'attendre à déceler des motivations idéologiques très lourdes. De fait l'analyse des discours érudits montre que les colonies sarrasines, qu'elles soient réelles ou supposées, sont à la fois objet et reflet d'affrontements idéologiques multiples, susceptibles de varier en fonction de l'histoire et de la culture particulières de chaque région. Lorsque ce discours sur les « ancêtres sarrasins » émane d'instances représentatives du pouvoir central (les préfets par exemple), il s'insère dans

la cohérence d'un véritable projet politique, incarné, depuis le Directoire, par l'entreprise de la statistique préfectorale. Il s'agit en effet de forger une nation homogène, d'imprimer une cohérence à la diversité des cultures inscrites sur le territoire français, le premier instrument de cette homogénéisation étant la création d'ancêtres communs, les Celtes, les Gaulois, pères de tous les Français : le mythe historique est au service du politique. Mais, pour rendre compte des différences observables malgré tout, on classe, on catégorise et on hiérarchise les populations, dans l'espace national, selon quelques grands axes : axe topographique, axe ville/campagne, axe Nord/Sud. On trouve alors, du côté du progrès, de la modernité, le Nord, la ville, et, la plaine, le bocage. Du côté de l'arriération : le Sud, la ruralité et la montagne, le marais⁸. Dans cette perception géo-culturelle du progrès et de l'arriération, l'attribution d'une ascendance sarrasine positionne clairement du côté de l'arriération, puisqu'on désigne ainsi des populations rurales, vivant en milieux isolés (marais, montagne) et dont on déplore le retard culturel. L'ascendance sarrasine, extrêmement éloignée de ce que l'on considère comme le « vieux fonds commun » de la nation, permet alors de rendre compte de l'altérité en apparence irréductible de certaines populations paysannes et partant l'échec pressenti de l'homogénéisation. Autrement dit, l'origine sarrasine, en éloignant l'altérité dans l'espace et dans le temps, permettrait de justifier l'arriération persistante au sein de la nation post-révolutionnaire.

Cependant le discours sur les traces de « colonies sarrasines » est produit essentiellement par les érudits régionaux. Il s'insère alors dans une perception historique particularisée, sinon particulariste, mettant en jeu, de façon plus

ou moins déclarée, la confrontation pluri-séculaire entre le pouvoir central et certaines régions. Ainsi, dans le discours érudit du Sud-Est de la France (il reste à préciser les contours de cette aire), le Sarrasin est clairement présenté comme l'allié des provinces du Sud opprimées par l'autorité du Nord et sa volonté centralisatrice. Le Nord, surtout, apparaît comme le dépositaire de l'histoire officielle, histoire déformée et, falsifiée, que l'on a imposée au peuple par l'intermédiaire du clergé : ainsi, les crimes injustement attribués à l'invasion arabe auraient permis de masquer ceux commis par l'armée carolingienne. Dans ce contexte, la reconnaissance d'une ascendance sarrasine fait partie d'une véritable réhabilitation de la mémoire à effectuer auprès du peuple⁹.

On observe donc une pluralité d'inscriptions idéologiques dans l'historiographie nationale et régionale relative à « l'implantation arabe » en France¹⁰. Quoique ces utilisations ressortissent à des dynamiques opposées, elles se confortent finalement dans la construction de l'objet légendaire.

Peut-on parler de tradition et de mythe historiographiques à propos des « colonies sarrasines » ?

Dans l'historiographie tourangelle, le discours érudit sur les colonies sarrasines est, dans un premier temps, formulé en termes d'hypothèses¹¹. Entre les années 1870 et 1890 ces hypothèses deviennent affirmations, en particulier chez un érudit qui s'est beaucoup intéressé à la question, Auguste Chauvigné¹². Enfin à partir des années 1910 on passe à un discours stéréotypé, tenant en quelques lignes répétées inlassablement dans les ouvrages d'histoire locale : en cela il y a mutation du discours en une sorte de tradition historiographique¹³.

Statistique préfectorale.
« Race et folklore.
L'image officielle de la France en 1800 »,
Annales E.S.C.,
juillet-août 1976,
p. 802-823.

9 - Ainsi un érudit
bressan proteste-t-il
contre l'oubli, orchestré
par l'Église, de
« l'œuvre historique
véritable des Arabes
dans la vallée du
Rhône, la fondation de
leurs colonies [...] ».
BERARD (Alexandre),
« L'invasion arabe
dans la Bresse et le
Bugey », *Bulletin de
géographie de l'Ain*,
n° 2, 1889.

10 - L'événement
historique « invasions
sarrasines » est
aujourd'hui même,
sujet à de très fortes
manipulations
idéologiques. En
témoignent les
commémorations de
victoires (mythiques) de
Charles Martel sur les
Arabes par certains
groupes très
nationalistes. Il s'agit là
bien sûr de nier toute
possibilité de
« métissage » originel.
SEEL (Philippe), « Vive
les Arabes de Martel »,
Dire, n° 31, déc.
1991-janv. 1992 (au
sujet d'une
manifestation
d'extrême-droite à
Martel, dans le Lot).

11 - On trouve une
première mention de
cette hypothèse dans
une thèse de médecine
publiée en 1820 par
Adrien-Armand GROS
(*Essai sur l'hygiène des
maisons centrales de*

détention en général et celle de Fontevault en particulier, Strasbourg). Elle ne sera reprise localement qu'en 1864.

CHEVALIER (Mgr Casimir), « Les races humaines en Touraine », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XVII, p. 77-80.

12 - CHAUVIGNE (Auguste), « Géographie historique du pays du Véron », *Revue de la Société de géographie de Tours*, 1892, « Études sur les traces laissées en Touraine par les invasions musulmanes au VII^e siècle », *Société de géographie de Tours*, 1905.

13 - On observe la même évolution, avec une chronologie différente (plus précoce) dans l'historiographie relative aux implantations sarrasines dans le Mâconnais (Saône-et-Loire).

14 - En Languedoc et en Provence, certaines fêtes populaires mettaient en scène, encore récemment, les combats contre les Sarrasins ; FABRE (Daniel), *La fête en Languedoc*, Toulouse, Privat, 1977, p. 112-117 ; SENAC (Philippe), *Provence et piraterie sarrasine*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1982, p. 65-70, « Les Sarrasins et le folklore provençal ».

Cette formulation stéréotypée révèle le changement de statut cognitif de l'événement et signe son ancrage dans la représentation érudite régionale de l'histoire. L'événement historique s'installe en événement « mythique » comme en témoignent des formules telles que « aux temps les plus lointains ». On ne discute plus de la véracité de ce qui n'était qu'une hypothèse : soit on l'admet purement comme vérité, soit on l'énonce plus prudemment, en invoquant la « tradition populaire ». On peut ainsi parler de « mythification » du discours dans le sens où : on bascule d'une interrogation sur un événement historique précis, s'insérant dans une trame chronologique, à un récit des origines, à l'aube du temps historique.

LA TRADITION ORALE

Présence multiforme du Sarrasin dans la tradition populaire

La tradition populaire sur ce thème du Sarrasin est multiforme. On retrouve le personnage à la fois comme acteur de légendes historiques (farouche guerrier du VIII^e siècle, pirate du X^e...) ¹⁴ et comme figure de conte ou être fantastique (ogre, géant, nain, farfadet) ¹⁵. Parfois même, ces deux formes se joignent dans un même récit : dans la légende dite de « Pyraume » recueillie dans les années 30 par Robert. Taillet, des guerriers sarrasins se réfugient, après la bataille de Poitiers, dans les cavernes du mont Pyraume (Deux-Sèvres) et se transforment, après une longue vie souterraine, en nains ou en farfadets ¹⁶. Le Sarrasin est aussi l'être à la peau brune et à la réputation douteuse apparenté très souvent au Bohémien, et ce, au moins depuis le XV^e ou le XVI^e siècle ¹⁷. Enfin ce légendaire, qui évoque des Sarrasins

tour à tour destructeurs ou civilisateurs ¹⁸, investit très fortement le paysage de nombreuses régions. Grottes, châteaux, constructions diverses, sites de villes disparues, détruites par les Sarrasins, trésors cachés au fond des puits ¹⁹, tout cela ancre le légendaire dans les mémoires locales.

On peut alors se demander si ce légendaire d'apparence hétéroclite ne forme pas en réalité un ensemble cohérent, dans lequel le discours sur l'ascendance sarrasine de communautés, familles ou individus s'insérerait. Autrement dit : existe-t-il en France un véritable « tissu légendaire » ²⁰ autour du Sarrasin, dont le thème de l'ascendance ne serait qu'un motif ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de procéder à la collecte, à la classification voire à la cartographie d'un maximum d'éléments du légendaire afin de cerner au plus près les différentes lignes de sens attachées à la figure du Sarrasin et tenter de découvrir l'économie générale de cet ensemble.

Études de terrain autour de populations réputées d'ascendance sarrasine

Sur le terrain, l'étude de la légende des « ancêtres sarrasins » est menée selon une double perspective diachronique et synchronique ; les lignes qui suivent tentent de justifier ce choix méthodologique.

L'étude dans la synchronie : une nécessité méthodologique

L'heureuse formule de Jean-Claude Schmitt : « Dans une culture rien n'est survécu, tout est vécu ou n'est plus ²¹ », permet de poser d'emblée la nécessité du travail dans la synchronie. Récusant la théorie des survivances, elle établit que

tout fait présent a du sens dans le présent et doit être, au moins pour partie, abordé comme tel. De nombreux indices montrent que le légendaire de l'ascendance sarrasine est aujourd'hui encore fortement vécu²², il est donc indispensable d'en interroger la signification dans le temps présent, pour les cultures qui le transmettent. De plus on ne peut considérer le légendaire comme un en-soi, il n'a de sens que parce qu'il appartient à un espace social et culturel. Par ailleurs la persistance actuelle de ce légendaire relativement ancien pourrait permettre d'en faire une analyse à rebours, depuis son sens présent, directement appréhendable, vers ses significations passées.

Sur le terrain, l'étude synchronique passe essentiellement par l'analyse des discours oraux, ainsi que par le repérage du réinvestissement éventuel du légendaire dans différents domaines de la vie sociale et culturelle (manifestations locales sur le thème des Sarrasins...). Je ne traiterai ici que du discours.

L'ascendance sarrasine des habitants de Savigny-en-Véron : quelques lignes de sens actuelles d'un discours sur les origines.

Les entretiens ont été effectués dans la commune de Savigny-en-Véron, sur laquelle porte le légendaire, et dans les communes limitrophes. Des témoignages plus éloignés ont pu être recueillis au hasard des rencontres. La méthode « semi-directive » a été privilégiée, avec toutefois certaines variations en fonction du cheminement propre des témoins, le point de départ de l'entretien étant généralement une question très large sur « les événements principaux » jalonnant l'histoire de la commune ou de la région.

Qu'ils soient endogènes ou exogènes, les discours obtenus sur les origines des habitants de Savigny possèdent une structure assez semblable. Ils se

composent d'une part du récit légendaire proprement dit — récit de l'origine des habitants, avec un ancrage historique et géographique (installation des Sarrasins dans la « presqu'île » du Véron) et une structure narrative relativement stable — et, d'autre part, de la production d'un certain nombre de marqueurs ratifiant le récit : stigmates, surnoms collectifs, stéréotypes... Ces deux composantes sont étroitement liées et s'énoncent rarement l'une sans l'autre ; de fait, l'énoncé des différents marqueurs rattache le récit au présent, lui donne une signification immédiate, ou du moins rappelle un vécu suffisamment proche pour conserver toute sa puissance d'évocation.

Le légendaire a clairement ici une fonction démarcatrice. Il dessine des lignes frontières qui recoupent en premier lieu des espaces géographiques : les « Sarrasins » occupent la « pointe » d'un pays en forme de « presqu'île », autrefois espace de marais et de forêts, longtemps « isolé », « enfermé » entre la Loire et la Vienne. Seul le village de Savigny occupe cette pointe et se différencie ainsi des villages de plateaux et de coteaux environnants. Dans la légende, imaginaire historique et imaginaire géographique se complètent et se renforcent l'un l'autre : la position géographique de Savigny, sorte de « bout du monde », justifierait le choix, par Charles Martel, de ce lieu d'internement des Sarrasins ou bien le choix, par les Sarrasins, de ce lieu de refuge (version selon laquelle les Sarrasins du Véron seraient des guerriers en fuite après la bataille de 732). L'importance de la fonction de démarcation géographique se perçoit également dans l'existence de plusieurs versions d'une légende toponymique relative au terme « Véron », en relation, toujours, avec le légendaire « Sarrasins ». Cette légende n'est connue que dans les communes

15 - Sur le Maure ogre ou être fantastique, cf. par exemple ; TENEZE (Marie-Louise), *Le conte populaire français*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1976, p. 330-341 (conte type n° 328, « Le garçon qui a volé les trésors de l'ogre ») ; SEBILLOT (Paul), *Folklore de France*, op. cit., livre IV, chap. 2, « Les grottes » ; JOISTEN (Charles), « De quelques sources d'influences dans la formation des récits légendaires alpestres », *Arts et traditions populaires*, 1970, p. 147-149, « les Sarrasins » (fées ou hommes sauvages).

16 - *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. IV, Poitiers, 1938, p. 752-753.

17 - GUILLAUME (Paul), « Les Sarrasins ou Bohémiens à Gap en 1426 », *Annales des Alpes*, 3, 1899-1900, p. 56. Guillaume cite un texte en latin daté de 1426, signalant la présence de Sarraceni erant aux portes de Gap (Archives communales de Gap).

18 - JOISTEN, op. cit., p. 147-148.

19 - Pour un aperçu général, SEBILLOT, *Folklore de France*, op. cit., IV, *Le peuple et l'histoire*, en particulier p. 330 et sq. ; pour la Provence, SEIGNOLLE (Claude), *Contes*

populaires et légendes de Provence, Paris, Presses de la Renaissance, p. 133-140, « sur la légende de la chèvre d'or » ; pour la Savoie, VAN GENNEP (Arnold), *Religions, mœurs et légendes*, 4^e série, Paris, Mercure de France, p. 147-159, « légendes populaires et chansons de geste en Savoie : les Sarrasins ».

20 - Sur la notion de « tissu légendaire », PELEN (Jean-Noël), « Le légendaire de l'identité communautaire en Cévennes », *Le Monde alpin et rhodanien*, nos 1-4, 1982, p. 127-142.

21 - SCHMITT (Jean-Claude), « Religion populaire et culture folklorique », *Annales E.S.C.*, XXXV, p. 946.

22 - Le plus probant de ces indices, pour le cas du Véron est, me semble-t-il, la spontanéité du discours sur l'origine communautaire - « on est Français croisés ici » - face à une étrangère venue s'informer de façon très générale sur « le Véron et son histoire ».

23 - La légende dit ceci : « Quand Charles Martel a arrêté les Arabes à Poitiers, il a ramené les prisonniers dans le Véron, cette presque-île entre l'Indre, la Loire et la Vienne, et par ici (à Saint-Germain), les anciens

extérieures au Véron et situées de part et d'autre de la Vienne et de la Loire²³.

Ces lignes de partage géographique sont les plus « visibles » et sont clairement et immédiatement énoncées par les témoins. Mais le légendaire différencie aussi des espaces sociaux, économiques et culturels ; Ainsi le village « sarrasin » qui nous occupe est-il clairement du côté de la ruralité, et de la pauvreté. Plus généralement, il réunissait, jusqu'à une époque relativement récente (les années 1960 d'après les témoins), tous les signes d'appartenance à la « non-modernité » : on y parlait le patois, on y restait attaché aux techniques agricoles traditionnelles, on y pratiquait l'endogamie locale etc²⁴. De ce point de vue, le légendaire trouvait certainement sa pleine efficacité durant les « trente glorieuses » lorsque régnaient prospérité et idéologie du progrès. Ainsi le discours exogène sur les « Bédouins » de Savigny prenait-il certainement place parmi les moqueries courantes sur « l'arriération » de groupes ou communautés restés en marge de la modernité pour des raisons diverses. La légende, en ce qu'elle permettait l'emploi de surnoms collectifs à forte connotation péjorative, tels que « Bédouins » ou « Gothions²⁵ » pour désigner les habitants de Savigny, avait alors une fonction véritablement guerrière et était perçue comme telle (« c'était le déshonneur, ça provoquait des bagarres »). Cette dimension guerrière, après une période de réappropriation par le rire, s'est peu à peu désamorcée avec la perte de sa fonction sociale (« c'était l'insulte à l'époque, après on en a ri, maintenant on s'en fout »).

Par ailleurs la légende, dans ses stéréotypes, se fait l'écho de représentations plus ou moins contemporaines sur « l'Autre » arabe. Parmi les images certainement anciennes mais qui perdurent dans les représentations locales, on trou-

ve l'aspect physique (les Savignéens seraient, « comme les Arabes », très bruns de peau, poilus, maigres) et une propension à l'enfermement communautaire, à la vie « entre-soi », avec une grande solidarité entre les membres de la communauté. Ces représentations sont partagées en grande partie par les Savignéens, mais non le caractère belliqueux et farouche que leurs voisins leur prête souvent. Là encore, on peut peut-être suivre les transformations de sens et d'efficacité de la légende, en fonction, cette fois, de l'évolution des représentations de l'étranger originaire du sud de la Méditerranée. Ainsi un témoin d'origine savignéenne m'a-t-il affirmé d'emblée une origine portugaise totalement imaginaire, comme si, aujourd'hui, tant qu'à être « du Sud », il valait mieux se dire Portugais qu'Arabe, c'est-à-dire être d'un Sud moins extrême. Mais si ce témoin a manifesté ainsi son refus d'une origine arabe, d'autres personnes m'ont assuré qu'il est beaucoup plus facile de parler de l'origine sarrasine des habitants de Savigny, « aujourd'hui qu'il y a tant d'Arabes en France ».

Dans une perspective synchronique on peut donc observer comment la légende rend compte d'un vécu communautaire et de la mémoire de ce vécu. On peut ainsi suivre les méandres de la représentation du soi communautaire dans la façon de dire et de recevoir la légende, de même que dans ses oublis et ses recreations.

Le statut cognitif du légendaire et de la mémoire historique

Ce légendaire, en tant que récit historique, pose également la question de ses rapports avec une mémoire de l'événement, une mémoire historique. La question introductive des entretiens pré-suppose la prépondérance, chez les

témoins, d'une mémoire linéaire et événementielle. Or l'événement « Sarrasins » n'entre pas dans une telle mémoire. La mémoire historique des Savignéens n'est pas, en effet, seulement linéaire, et elle compose de plus des statuts cognitifs différents. Ainsi le double statut de légende²⁶/vérité historique est-il le plus souvent attribué à l'ascendance sarrasine, quelle que soit la position géographique ou sociale du locuteur.

Qu'il soit endogène ou exogène, ce discours de la mémoire fait d'abord référence au présent ou à un passé proche, situé dans « le temps de l'expérience ». Le légendaire de l'ascendance sarrasine, lorsqu'il est exogène, ressortit à un discours relationnel, il apparaît généralement lorsqu'on évoque les occasions de rencontres, d'échanges entre villages. Quand il est endogène, il peut faire partie d'un discours sur l'origine, mais l'origine se situe en amont de l'histoire, dans un temps (ou un espace ?) a-historique, il ne constitue pas un événement au sens propre du terme, situé dans une chronologie « raisonnée ». Ainsi, dans sa façon d'énoncer l'histoire, la légende des Sarrasins du Véron est, me semble-t-il, très peu historique. Dans le récit légendaire proprement dit, l'événement historique fondateur (la bataille de 732) est peu développé voire complètement occulté ou oublié. Certaines formulations introductives du récit lui confèrent même une dimension véritablement intemporelle : « Du temps que les Sarrasins avaient envahis... ». De même cet événement n'est que rarement invoqué pour appuyer la véracité de l'ascendance sarrasine, que l'on fait reposer sur des éléments immédiatement observables.

On peut dire finalement que l'origine se vit au présent et que le présent se vit dans l'origine ; le récit des origines sarrasines est toujours rattaché au présent qui le concrétise (« les Sarrasins sont

venus dans la presqu'île, ont fondé des familles, c'est pour cela que l'on retrouve des types bruns parmi nous »), tandis que le discours sur soi rappelle le récit des origines.

Étude dans la diachronie

On peut s'étonner de ce que le légendaire historique ne soit que rarement considéré comme objet d'histoire, malgré l'œuvre, pionnière en France, de Philippe Joutard sur la légende des Camisards²⁷, et malgré l'intégration d'autres formes d'imaginaires dans les problématiques courantes des historiens²⁸. Pourtant, on ne peut « épuiser » le fait de légende sans interroger ses éventuels enracinements historiques. L'étude du processus de folklorisation de faits historiques permet en effet d'observer comment la tradition s'empare de l'histoire pour l'adapter à un contexte culturel particulier

À l'inverse, l'analyse régressive d'une production fictionnelle informe sur l'histoire, dans la mesure où la légendification peut permettre de conserver ou retrouver le souvenir d'événements passés, même sous une forme peu aisément reconnaissable.

On peut appréhender la relation entre le légendaire de l'ascendance sarrasine et l'histoire en formulant deux hypothèses. La première serait que l'enracinement historique de la légende n'a pas ou peu à voir avec les invasions sarrasines médiévales. En effet, il se peut que ce légendaire résulte de la transformation, ou des transformations successives, par la tradition orale, de faits historiques autres ou de faits de croyance plus ou moins anciens. Ainsi, pour Henri Dontenville, le terme « Sarrasins » aurait été imposé par l'Église catholique aux populations demeurées obstinément « païennes », c'est-à-dire attachées aux

montaient sur les buttes et ils disaient : « nous, de sur les buttes, nous les verrons », c'est pour ça qu'ils ont baptisé Savigny-en-Véron, Beaumont-en-Véron » (M.M., Saint-Germain-sur-Vienne).

24 - Aujourd'hui encore, pour certains témoins, la perpétuation d'une certaine forme de sociabilité caractériserait le village de Savigny. Mais face au délitement général des liens communautaires, cette « fidélité » est désormais perçue de façon plutôt positive.

25 - Le terme « Gothion » dérive de « goth » ou « wisigoth », vocable désignant l'envahisseur du Sud.

26 - Dans son acception courante, le terme « légende » connote la « non-vérité » du récit. Mais le propre de la légende, comme genre de la tradition orale, est bien la reconnaissance ambiguë, par ceux qui l'énoncent et ceux qui la reçoivent, de la possible vérité.

27 - JOUTARD (Philippe), *La légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977.

28 - Pour un tableau des différentes interrogations de l'imaginaire par les historiens,

PATLAGEAN (Evelyne),
« L'histoire de
l'imaginaire », *La
nouvelle Histoire*, sous
la direction de Jacques
LE GOFF, Paris,
Complexe, 1988, p.
307-327.

29 - « Le fait le plus
constant, celui qui
dénote application
cléricale, c'est
l'assimilation des
« païens » de chez
nous à une race
d'hommes
profondément
étrangère et
particulièrement
détestée, les
envahisseurs arabes. »
DONTENVILLE (Henri),
Mythologie française,
Paris, Payot, 1973,
p. 233. Outre ce
vocable injurieux
destiné à isoler les
minorités « impies »,
l'Église aurait
transformé de
nombreux lieux et faits
de mythologie en lieux
et faits « sarrasins »
(d'où, par exemple, les
géants Maury, Morin,
Mauron...).

DONTENVILLE (Henri),
op. cit., chap.
« Maures et
Sarrasins », p. 233-
236. Ces
transpositions,
imposées ou non, ne
font que souligner la
puissance culturelle de
l'image du Sarrasin.

30 - *La légende des
Camisards*, *op. cit.*

31 - SÉNAC (Philippe),
« Présence musulmane
en Languedoc. Réalités
et vestiges », *Cahiers
de Fanjeaux*, n° 18,
1983, p. 53.

faits ancestraux de mythologie²⁹. Dans la seconde hypothèse, le légendaire serait en rapport direct avec les invasions sarrasines. La « sarrasination » fréquente de l'histoire (comme Ph. Joutard a créé le terme de « camisardisation » à propos de l'investissement de l'imaginaire historique cévenol par la guerre des Camisards)³⁰, dénoterait l'impact de la rencontre avec les Sarrasins, sur des populations qui en conservent, aujourd'hui encore, le souvenir. Il faudrait ainsi être attentif, le cas échéant, à la convergence du légendaire et des indices historiques. Comme l'a suggéré Philippe Sénac (historien des invasions sarrasines en Provence), la cartographie du souvenir des Sarrasins dans le folklore et le légendaire, pourrait, par exemple, faire apparaître des pôles du souvenir qui ouvriraient de nouvelles pistes de recherches aux historiens de cet épisode encore mal connu³¹. Cependant, notre objet étant la légende, il ne s'agirait pas, ici, de chercher la « trace » de l'événement – tâche redoutable puisqu'il s'agit d'un épisode vieux de douze siècles – mais d'interroger la légende sur ce qu'elle a à nous dire de l'histoire, aussi bien factuelle que représentée, sans occulter aucune question.